

Conseil municipal des jeunes : appel à candidatures



La Ville lance un nouvel appel à candidatures pour constituer son Conseil municipal des jeunes. Seize jeunes Dinardais, scolarisés en CM1, CM2 ou au collège, sont attendus pour siéger dans ce nouveau CMJ, pour une période de 2 ans, de 2026 à 2028.

Les jeunes élus se réunissent une fois par trimestre (ce sont les séances plénières) et plus régulièrement en petits groupes de travail (ce sont les commissions).

Chaque commission prépare un ou des projets qui seront présentés et votés en séance plénière. Ils peuvent être en lien avec l'environnement, la citoyenneté, la vie sportive, culturelle et sociale, l'intergénérationnel ou encore les actions solidaires.

Pour candidater, il est nécessaire d'habiter à Dinard, être en CM1, CM2 ou au collège et avoir l'accord de ses parents.

Le formulaire est disponible sur le site de la ville et est à renvoyer au plus tard le 20 novembre 2026, par courriel à accueil@ville-dinard.fr ou par papier (candidature CMJ 2026, à l'attention de M. le Maire 47 bd Féart 35800 Dinard).

Ville de Dinard

Communiqué de presse

Le 30/10/2026 16:01

CONTACTS

Caroline Ferrasson — Directrice Communication

0299163121 · caroline.ferrasson@ville-dinard.fr

Hélène Le Pogam — Adjointe Communication

0299161424 · helene.lepogam@ville-dinard.fr

Julie Fagard — Chargée de communication

0299161601 · julie.fagard@ville-dinard.fr

Cédric Lirochon — Chargé de communication

cedric.lirochon@ville-dinard.fr